



GUIDE COLLOQUES

[Contact unique](mailto:FRU6703-contact@unistra.fr)
FRU6703-contact@unistra.fr

QUATRE MOIS MINIMUM AVANT LA TENUE DU COLLOQUE*

- Elaboration du budget prévisionnel en fonction de la durée, du nombre de participants et d'intervenants et des sources de financement (subventions, sponsors, frais d'inscriptions)
- Réservation des locaux
- Conception du programme et de l'affiche
- Création du lien d'inscription
- Mise en ligne de l'événement sur le site de la Fédération

**Les périodes de sessions parlementaires et de marché de Noël sont à éviter dans la mesure du possible*

CONTACT AVEC LES INTERVENANTS

La Fédération contacte chaque intervenant pour convenir des modalités de déplacement et du séjour éventuel :

- Les titres de transport et les hébergements sont réservés et pris en charge par la Fédération sans avance de frais de la part de l'intervenant
- Si celui-ci organise lui-même son déplacement, les frais seront remboursés sur la base des frais réels, au terme de la mission et sur présentation de justificatifs

CONTACT AVEC LES INTERVENANTS

Réervation des titres de transport

- Transport ferroviaire à privilégier systématiquement
- Trajet en 2^{nde} classe avec possibilité de recourir à la 1^{ère} classe en cas de trajets de plus de 2h30
- Transport aérien en classe économique si le trajet en train dure plus de 4 heures
- Les déplacements en véhicule personnel doivent rester exceptionnels
- L'usage d'un taxi peut être autorisé pour des trajets effectués avant 7h ou après 22h

CONTACT AVEC LES INTERVENANTS

Réservation des nuitées

- une nuitée avant et/ou après la mission accordée par l'ordonnateur si les transports empêchent l'arrivée ou le départ dans un délai raisonnable
- Montant d'une nuitée à Strasbourg fixé à 130 €
- En cas de périodes de surcharge (sessions parlementaires, marché de Noël), remboursement possible aux frais réels dans la limite de 220 €, sur présentation d'une pièce justificative d'hébergement et de l'autorisation du Président

CONTACT AVEC LES PRESTATAIRES

En fonction du déroulé de la manifestation, la Fédération contacte chaque prestataire du marché Traiteur pour :

- Commander la prestation, solliciter un devis et organiser la livraison
- Etablir et transmettre un bon de commande
- Certifier du service fait pour permettre le paiement de la facture par l'agence comptable

CONTACT AVEC LES PRESTATAIRES

Repas au restaurant

- Réservation d'une table effectuée par la fédération auprès de l'établissement indiqué (qui accepte de collaborer avec l'Unistra)
- Bon de commande élaboré au vu de la liste des convives - transmission au restaurateur
- Déposer/scanner l'addition pour initier le processus de mise en paiement

Formule Buffet/cocktail déjeunatoire ou dînatoire

- Inclure la prestation d'un maître d'hôtel (39 €/h) : service, installation, nappage, débarrassage

48H AVANT LA TENUE DU COLLOQUE

La fédération prépare et met à disposition des organisateurs de l'événement :

- les impressions des affiches, programmes et chevalets
- Les feuilles d'émargement
- Les bouteilles d'eau pour les intervenants sur demande
- La signalétique sur demande

A noter: Transmettre en fin de session les feuilles d'émargement signées en vue de la production des attestations de présence

ANNEXE : TARIFS D'INSCRIPTION AUX COLLOQUES

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 29 avril 2025

Délibération
n°54 -2025
Point 4.13.2

Point 4.13.2 de l'ordre du jour

Tarifs d'inscription aux colloques organisés par la fédération de recherche "Europe en mutation" (FRU 6703)

EXPOSE DES MOTIFS :

La fédération de recherche organise, annuellement, une trentaine de manifestations scientifiques dont l'inscription peut donner lieu à la perception d'un tarif parmi les tarifs cités ci-dessous.

Lors de la séance qui s'est tenue le 17 janvier 2025, le conseil de la fédération a voté à l'unanimité l'application des tarifs suivants pour l'année en cours :

	Date de début	Date de fin	Désignation	Complément d'information	Type de facturation	Tarif HT	Tarif TTC (TVA à 10%)
Tarif 1	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	90,91 €	100,00 €
Tarif 2	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	181,82 €	200,00 €
Tarif 3	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	272,73 €	300,00 €
Tarif 4	01/01/2025	31/12/2025	Colloque	Droits d'inscription	Externe	363,64 €	400,00 €

Rapporteur : Rémi BARILLON, Vice-président Recherche

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs d'inscription aux colloques organisés par la fédération de recherche "Europe en mutation" (FRU 6703).